



GROUPE RENAULT

119, rue du Point du Jour - 92109 BOULOGNE

☎ 01.76-84.14.33 / 01.76.84.14.34 - 📠 01.76.84.14.35

www.cgt-renault.com - e.mail : usines@cgt-renault.com

Intranet : www.intra.renault.fr/cgt-central/index - e.mail : cgt.central@renault.com

L'Union Européenne va renflouer les caisses de RENAULT à hauteur de 24,5 millions d'€ pour lui rembourser une grande partie du coût des 3 582 licenciements dans le cadre du PRV

Le 11 juillet dernier, la commission européenne a fait savoir qu'elle approuvait la demande d'intervention du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM) introduite par la France pour le compte de Renault. Demande faite au nom « *des contraintes obligeant RENAULT à réduire ses effectifs sous l'effet d'une crise économique et financière sans précédent...* »,

Depuis 2007 et sur le même prétexte, 77 demandes similaires ont été faites auprès de la commission Européenne pour un montant de 353 millions d'€, concernant 75 000 salariés licenciés eux aussi de leur entreprise.

La distribution de cet argent public aux grosses entreprises européennes est justifiée par les énarques Européens (et validée par le gouvernement français) au nom « *...d'une aide à la réinsertion ou d'un retour à l'emploi !...* »

Or, contrairement au communiqué de la commission européenne et reprise par certains journalistes, ce ne sont pas les salariés qui vont « *Etre indemnisés par l'UE* » (La tribune du 11 juillet) mais les entreprises qui les ont licenciés !

En d'autre terme, RENAULT va se faire rembourser plus de 60% des 37,6 millions d'€ pour le financement d'une partie des mesures de réinsertion que Renault **dit avoir déjà mises en œuvre dans le cadre du PRV 2008-2009 pour RENAULT et 7 de ses filiales.**

L'état français a fait cette demande sur la base de 4 445 licenciés (terme repris dans le communiqué de la commission Européenne), sachant que 85% d'entre eux « *... avaient optés pour un congés de reclassement ou d'un projet personnel ou professionnel...* »

Dans la réalité et en dehors des indemnités de départs (et des majorations), les sommes ont servi à payer les cabinets de conseil et toutes les infrastructures visant à convaincre les salariés d'accepter de quitter l'entreprise en les aidant à inventer des projets bien souvent bidons de reclassement ou de projet professionnel ou personnel.

Pour d'autres et au vu des indemnités et des dispositions légales relatives à liquidation des droits à la retraite, on leur a fait miroiter qu'ils pourraient attendre bien sagement la retraite tout en bénéficiant d'indemnités de chômage.

Seulement pour ces derniers, les dispositions légales ont changé (loi sur l'allongement des cotisations retraites) et beaucoup d'entre eux vont se retrouver sans d'indemnité de chômage, les obligeants à accepter n'importe quel boulot pour n'importe quel salaire d'ici le nouvel âge légal à la retraite.

Après avoir passé des dizaines d'années chez RENAULT, la direction de RENAULT dit ne plus les connaître et ne plus rien à voir avec eux ! Ils sont partis, qu'ils se débrouillent !

Quant aux premiers, nombreux sont ceux qui pointent au pôle emploi, qui ont sombré dans la précarité ou qui multiplient les petits boulots pour survivre !

Et sur ce point, la direction dit ne pas pouvoir réaliser un bilan précis sur ce que sont devenus ces salariés depuis leur départ, au prétexte que « beaucoup ont déménagé et que nous n'avons pas les moyens de les joindre... » !

Comme c'est déjà légion en France, les politiques distribuent de l'argent public aux entreprises sans contrôle, sans garantie d'une utilisation conforme aux demandes et profitable à l'intérêt commun !

C'est scandaleux et il va bien falloir qu'un jour les entreprises et les politiques qui sont à leur seul service rendent des comptes sur leurs décisions et les conséquences catastrophiques qu'elles produisent pour les populations !

Les 24,5 millions d'€ doivent servir à réparer les dégâts opérés par la direction de RENAULT !

Nous ne nous faisons pas d'illusion, la majorité de ceux qui siègent à la commission européenne sont les mêmes qui siègent au parlement européen et proches des états membres. De manière quasi certaine, RENAULT va donc bien encaisser le pactole de 24,5 millions d'€ !

Pour la direction, la crise est derrière nous, RENAULT « a battu un nouveau record historique de ses ventes au niveau mondial pour le 1^{er} semestre 2011... » et la situation financière a repris le chemin de la rentabilité.

En conséquence, la CGT demande que

- les salariés qui ont quitté RENAULT puissent réintégrer l'entreprise s'ils le souhaitent au vu de leur situation (chômage, précarité, petits boulots...)
- Que ceux qui ne pourront pas liquider leurs droits à la retraite du fait des nouvelles dispositions légales doivent pouvoir être indemnisés jusqu'au moment où ils pourront le faire.
- Au vu du sous effectif, du recours à l'intérim qui reprend des proportions importantes comme les heures supplémentaires, le bureau d'embauche doit s'ouvrir largement et dans les plus brefs délais.

Voilà à quoi doit servir l'argent public que les politiques vont décider de donner à RENAULT !

Le syndicat CGT Renault Douai te souhaite ainsi qu'à ta famille un repos bien mérité car la rentrée sera animée par des combats à mener contre les chantiers kaizen, le manque de personnel et les conditions de travail de plus en plus déplorables.